4 BONNES RAISONS

de recourir à l'offre de conseil de la DINUM

- Activez facilement et rapidement un dispositif d'aide pragmatique, sans aucune formalité administrative.
- Collaborez avec le référent de la stratégie numérique de l'État qui vous conseillera en cohérence avec celle-ci sur vos choix technologiques, en toute indépendance.
- Bénéficiez d'un appui pluridisciplinaire au contact d'experts de l'État aux parcours professionnels variés (différentes administrations, secteur privé industriels, sociétés de services...), capitalisant sur une expérience interministérielle.
- Profitez d'un tiers de confiance capable de fluidifier les relations entre différents acteurs de l'administration, de pointer et faire remonter les irritants d'un projet aux bonnes personnes, dans une posture neutre et sans parti pris, afin de faciliter et accélérer leur résolution.

www.numerique.gouv.fr









OFFRE DE CONSEIL

Cadrage et pilotage de projets numériques



La DINUM vous propose une offre de conseil et d'appui pour vous aider à bien cadrer vos projets et à réduire les risques de dérives et de perte de valeur dans leur mise en œuvre. Inscrite dans le cadre du programme TECH.GOUV, cette offre s'adresse principalement aux directeurs d'administrations et chefs de service.

Notre conviction : c'est en intervenant le plus en amont possible à vos côtés, dans un rôle d'appui, que nous assurerons la réussite des projets numériques.



Assuré directement par des experts de la DINUM, notre appui porte sur 3 dimensions.

Cadrage

Appui méthodologique

Principalement pendant les phases de cadrage, nous vous aidons à :

- → Définir le périmètre
- → Réaliser l'estimation budgétaire
- → Établir la gouvernance du projet
- → Organiser et dimensionner l'équipe
- → Mesurer la valeur avec MAREVA2
- → Définir la méthodologie pour chaque composant
- → Valider les choix d'architecture
- → Éclairer les problématiques juridiques sur le numérique

Au fil de l'eau

Partage d'expérience et de solutions

Grâce à notre position interministérielle et connaissance des projets numériques menés au sein de l'État, nous identifions des administrations et des directeurs de projets ayant rencontré des problématiques similaires aux vôtres afin de favoriser le partage d'expériences et de solutions existantes répondant aux mêmes besoins.

Point de blocage

Mais aussi...

Nos experts peuvent être sollicités ponctuellement pour obtenir des réponses rapides et rassurer sur les orientations prises :

- → Questionner des choix technologiques
- → Mesurer la qualité du code
- → Confirmer ou réviser un chiffrage
- → Tester l'accessibilité
- **→** ...



Zoom sur deux appuis

Fiabiliser la trajectoire de 3 grands projets SI

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)



Problématique → Après avoir réalisé un diagnostic du programme SI Labo, constitué de trois projets applicatifs majeurs dans le domaine de la recherche, le MESRI souhaitait redéfinir pour l'ensemble du programme une trajectoire réaliste, chiffrée et maîtrisable.



Notre intervention → Nous avons appuyé le MESRI pour définir cette trajectoire et proposer une architecture applicative crédible et compatible avec les enjeux de déploiement dans la multitude de laboratoires de recherche français.

Évaluer et confirmer des choix technologiques

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)



Problématique → Le MEAE souhaitait évaluer sa filière de développement et confirmer les choix technologiques concernant son framework de développement.



Notre intervention → Nous avons mobilisé des experts en architecture technique et applicative qui ont pu échanger avec les équipes du ministère et partager les meilleures pratiques. Ensemble, ils ont validé la stratégie de développement de ce framework, et favorisé le bon usage en fonction des cas d'application afin de réduire les temps de développement de nouvelles applications web tout en respectant les standards du marché et les référentiels de l'État.

Comment solliciter une mission de conseil?



Par courriel

Adressez votre demande à Laurent Joubert, chef de la mission Pilot, à : laurent.joubert@ modernisation.gouv.fr en précisant le contexte et votre besoin.



Zéro processus administratif

pour déclencher une mission de conseil. Il s'agit d'un accord entre le DINUM et le directeur demandeur.



C'est gratuit

Dans un premier temps, l'offre de conseil est proposée à titre gratuit, à l'exception des consultants externes éventuellement mobilisés en complément des intervenants de la DINUM.